

et au milieu duquel on voit aujourd'hui les écuries. Il consistera en une vaste structure quadrilatère, formant au centre une spacieuse cour entourée de gradins où l'on jugera les animaux.

La construction d'un édifice aussi vaste que le Palais du Mérite Agricole ne pourra évidemment pas se terminer en une année, ni même, peut-être, en deux ou trois ans, mais l'entreprise devra se compléter étape par étape, les plans étant préparés de façon à ce que chacune des parties forme en elle-même un tout complet, se rattachant à l'ensemble par l'uniformité de l'architecture.

C'est donc un autre monument Hébert qui s'élèvera, d'ici à quelques années, dans le Parc de l'Exposition, un monument pratique, celui-là, symbolique dans son sens, qui sera, chaque année, le rendez-vous des cultivateurs et des colons de cette province, pieux continuateurs de l'oeuvre de Louis Hébert, de Guillaume Couillard et de leurs descendants; un monument qui, en même temps qu'il rappellera aux générations futures l'oeuvre immortelle de ces premiers héros de la colonie de Champiain, servira d'école pour ainsi dire à ceux que la Providence a destinés à continuer sur le sol québécois l'apostolat de la terre, et servira d'exemple de gloire à ceux qui auront les honneurs du succès dans les concours du Mérite Agricole. Ce sera le Panthéon des preux chevaliers de la terre canadienne.
